

TOPSIN® 70 WG



le fongicide polyvalent

Arboriculture • Viticulture • Cultures légumières • Cultures mineures

Composition	thiophanate-méthyl 704g/kg (70,4%)
Famille	benzimidazoles
Formulation	granulés dispersables (WG)
A.M.M.	n° 2090094

Mode d'action - Propriétés

TOPSIN® 70 WG agit par contact et systémie. Fongicide à large spectre, TOPSIN® 70 WG détruit le mycélium et stérilise les organes de fructification : son action est ainsi préventive et curative.

Usages et doses homologués

TOPSIN® 70 WG est autorisé en traitement des parties aériennes mais également en traitement du sol et traitement des semences (mentionné ci-dessous) :

Culture	Maladie	Dose	DAR ¹ (jours)	LMR ² Thiophanate methyl (mg/kg)	LMR ² Carbenda- zime (mg/kg)
ARBORICULTURE - VITICULTURE					
Abricotier, Pêcher	Moniliose sur fleurs et rameaux	0,1 kg/hL	3	2	0,2
Amandier			30	0,2	0,1
Prunier, Cerisier			14	0,3	0,5
Pêcher, Amandier	<i>Fusicoccum</i> (chancre)	0,170 kg/hL	n.a. ¹	2 0,2	0,2 0,1
Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi	Botrytis de l'œil, Maladies de conservation (au verger)	0,1 kg/hL	14	0,5	0,2
Vigne (cuve)	Oïdium, Pourriture grise	1,60 kg/ha	35	3	0,5
CULTURES LEGUMIERES					
Melon	Oïdium	1 kg/ha	3	0,3	0,1
Melon, Tomate	Cladosporiose	1 kg/ha	3	0,3 1	0,1 0,3
Melon, Tomate	Traitement du sol : Verticillose, <i>Pyrenochaeta</i>	0,1 kg/hl	n.a. ¹	0,3 1	0,1 0,3
Aubergine	Traitement du sol : Verticillose	0,1 kg/hl	n.a. ¹	2	0,5
Poireau	Traitement du sol : dépérissement racinaire, lié à un champignon (autre que pythiacées)	0,1 kg/hL (voir recomman- dation d'emploi)	n.a. ¹	0,1	0,1

Culture	Maladie	Dose	Nb traitement/ culture/an
Usages mineurs / Cultures porte-graine :			
Betteraves	Maladies à sclérotés, Phoma	1,16 kg/ha	1
Légumineuses	Maladies à sclérotés		
Ombellifères	Septoriose		
Potagères, PPAMC ³ et florales	Anthracnose, Maladies à sclérotés, Maladies des taches foliaires, Oïdium, Stemphyliose, Phoma		
Usages mineurs / Traitement des semences :			
Cultures légumières, florales, arbres et arbustes d'ornement. PPAMC ³	Fontes des semis (autres que Pythiacées)	0,003kg/kg semences	-

¹ DAR = Délai d'emploi Avant Récolte, n.a. = non applicable

² Limite Maximale de Résidus

³ Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales et Condimentaires

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Culture	Maladie	Dose	Nb traitement/ culture/an
Usages mineurs/ Ornaments			
Rosier	Maladies des taches noires (Anthracnose)	1 kg/ha	2
	Pourriture grise, Chancres à champignons	1,6 kg/ha	1
Cultures florales et plantes vertes	Alternarioses (sauf Alternaria sp. NEES), Anthracnoses, Ascochytozes, Pourriture grise	0,8 kg/ha	2
	Oïdiums	0,5 kg/ha	
Arbres et Arbustes feuillus	Anthracnoses ; Brunissures ; Cloque ; Maladies des taches foliaires ; Monilioses ; Oïdiums	1 kg/ha	2
	Pourriture grise ; Chancres à champignons	1,6 kg/ha	1
Arbres et Arbustes conifères	Pourriture grise ; Chancres à champignons ; Chancre cortical des Cupressacées	1,6 kg/ha	1
Bulbes ornementaux	Traitement des bulbes : fusarioses, Pourritures, Rhizoctone	0,9 % = 0,9 kg/hL	1
Productions horticoles	Traitement de des semences : Champignons autres que Pythiacées	3 g/kg de semences	1
	Traitement du sol : Champignons autres que Pythiacées (Demande limitée à une utilisation en pots / conteneurs pour la pépinière, et en pleine terre aux surfaces recouvertes (serres, tunnels)	1,2 kg/ha	1

Recommandations d'emploi

- **Arbres fruitiers à pépins** : Limiter l'emploi de **TOPSIN® 70 WG** à 1 application par parcelle et par an, en période de floraison.
- **Arbres fruitiers à noyau** : Abricotier, Amandier, Cerisier, Pêcher, Prunier. **Ne pas dépasser 1 application par parcelle et par an.** Contre les monilioses des fleurs et des rameaux, traiter en pré ou post floraison dans le cadre d'un programme fongicide. Contre Fusicoccum (Amandier, Pêcher), appliquer **TOPSIN® 70 WG** pendant la chute des feuilles en traitement hivernal.
- **Vigne** : Ne pas dépasser 1 application par an. Intégrer **TOPSIN® 70 WG** dans le cadre d'un programme de lutte contre le Botrytis. Appliquer **TOPSIN® 70 WG** précocement, après floraison (stade A ou B). Ne pas utiliser sur raisin de table.
- **Cultures légumières** : Appliquer **TOPSIN® 70 WG** en fonction des risques, en suivant les conseils des Services Techniques et des Bulletins de Santé du Végétal. Limiter l'emploi de **TOPSIN® 70 WG** à 2 applications par culture et par an dont maximum 1 traitement au sol au moment de la plantation.
- **Poireau** : Pour la lutte contre le dépérissement racinaire, appliquer **TOPSIN® 70 WG** en localisé, à la plantation dans les trous de plantation ou dans le sillon. La dose de **TOPSIN® 70 WG** pourra être modulée de 2.5kg/ha en cas de pression moyenne à faible à 6 kg/ha en cas de pression très élevée (consulter votre technicien). Dans tous les cas, veiller à ne pas dépasser la dose maximale de 6kg/ha.
- **Extensions d'emploi obtenues par la procédure usages mineurs** : En l'absence d'essai biologique d'efficacité et de sélectivité conduits par le fabricant, ce dernier ne peut garantir l'absence de risques pour les cultures et les produits issus de leur récolte. Avant toute utilisation, contacter les organisations professionnelles concernées (ASTREDHOR, FNPS, FNAMS, ITEIPMAI, UFS...) afin de connaître les précautions et recommandations d'emploi liées à l'utilisation de **TOPSIN® 70 WG** pour ces usages. Le traitement par trempage des bulbes est acceptable uniquement dans le cas d'un traitement automatisé.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Mode d'utilisation

- Préparation de la bouillie

TOPSIN® 70 WG s'utilise en pulvérisation après dilution dans l'eau. Remplir la cuve à 1/2 d'eau, mettre sous agitation, verser la quantité de **TOPSIN® 70 WG** voulue, compléter le remplissage.

- Élimination du produit et des emballages vides

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Précautions d'emploi

Pendant toute la durée de manipulation du produit et de son application, veiller à porter une tenue de protection adaptée.

Pour la protection de l'opérateur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.
- Dans le cas d'une application avec un tracteur équipé d'une cabine, le port de gants est recommandé dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (tablier ou blouse) certifié catégorie III type 3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur.
- Le port d'une protection respiratoire de type A2P3, est recommandé pendant le mélange/chargement et le nettoyage du pulvérisateur.

Pour la protection du travailleur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

TOPSIN® 70 WG

(contient du Thiophanate-méthyl)



ATTENTION

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence / Prévention

P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières et brouillards de pulvérisation.
P264	Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.
P280	Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation du produit.

Conseils de prudence / Intervention

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Conseils de prudence / Elimination

P501	Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.
EUH208	Contient du thiophanate-méthyl. Peut produire une réaction allergique.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres (vigne, cultures légumières et ornementales) ou de 20 mètres (arboriculture, arbres et arbustes) par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement. Non applicable pour le traitement des bulbes et des semences.
Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant toutes les phases d'utilisation du produit.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00.
En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (n°vert 0 800 877 877 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 04 81 68 06 29.

Le n° de lot et la date de formulation sont inscrits sur cet emballage.

Quantité nette : 5 kg

® Marque déposée Nippon Soda Co. Ltd.

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Carton de 5 kg	carton 4 x 5 kg	35 cartons = 700 kg	20 kg

Topsin® 70 WG – AMM 2090094 – thiophanate-méthyl 70,4% (704 g/kg) – H302, H317, H332, H341, H400, H410, EUH208, EUH401
– ® Marque déposée Nippon Soda Co. Ltd. Homologation CERTIS Europe BV, 5 rue Galilée – 78280 Guyancourt – Tél. : 01.34.91.90.00
– FAX : 01 30 43 76 55. N° d'agrément : IF01808 – Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com – Version 6 – 05/2014